

tenue sous la présidence de Monsieur TROTTIER, assisté(e)
de Madame COPPIN et Madame ARNIAUD, Conseillères
En présence de Monsieur PEYROT, Rapporteur public
Monsieur BREMOND, Greffier

09 heures 30

01) DOSSIER N° 2101814 RAPPORTEURE: Madame Claire ARNIAUD

Titre de l'affaire Annule la décision implicite de rejet en date du 30 décembre 2020 par laquelle l'université d'Aix-Marseille a refusé le retrait de la mesure de suspension conservatoire en date du 24 août 2020, la mise en oeuvre de la protection fonctionnelle pour harcèlement moral et ses demandes indemnitaires.

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

Madame P

Maître MAZZA (Cour)

Défendeur

AIX-MARSEILLE UNIVERSITE - AMU
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE

02) DOSSIER N° 2210077 RAPPORTEURE: Madame Caroline COPPIN

Titre de l'affaire Annuler l'arrêté de retrait PC 0130552101361P0 en date du 21 juin 2022 et la décision de rejet implicite du recours gracieux signifié le 19 août 2022 à la commune de Marseille.

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

SOCIETE KANOS

AARPI GIDE LOYRETTE NOUEL (Cour)

Défendeur

COMMUNE DE MARSEILLE

09 heures 30

03) DOSSIER N° 2106224 RAPPORTEURE: Madame Caroline COPPIN

Titre de l'affaire Annuler l'arrêté pris par la maire de la commune d'Aix-en-Provence en date du 02 février 2021 portant refus de permis de construire n° PC 01300120J0341.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur C	SCP AMIEL - SUSINI
Défendeur	COMMUNE D'AIX-EN-PROVENCE	SCP GOBERT & ASSOCIES

04) DOSSIER N° 2108557 RAPPORTEURE: Madame Claire ARNIAUD

Titre de l'affaire Annuler l'arrêté de permis de construire n°01302320A0035 délivré par le maire de la commune de Ceyreste par délégation le 1er avril 2021 au profit de la SCI ROLO.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M	SCP LOGOS
	Madame R	SCP LOGOS
	Monsieur et Madame G	SCP LOGOS
	Monsieur et Madame J	SCP LOGOS
	Monsieur et Madame L	SCP LOGOS
	Madame S	SCP LOGOS
	Monsieur et Madame B	SCP LOGOS
	Madame M	SCP LOGOS
	Monsieur et Madame C	SCP LOGOS
	Monsieur S	SCP LOGOS
Défendeur	COMMUNE DE CEYRESTE	Maître XOUAL Alain
	SCI ROLO	Maître CONSTANZA Franck

Arrêté le 30/09/2024

Le président du tribunal